

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00287

Numéro SIREN : 414 127 605

Nom ou dénomination : MAF AGROBOTIC

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 5016



Plaquette

MAF AGROBOTIC

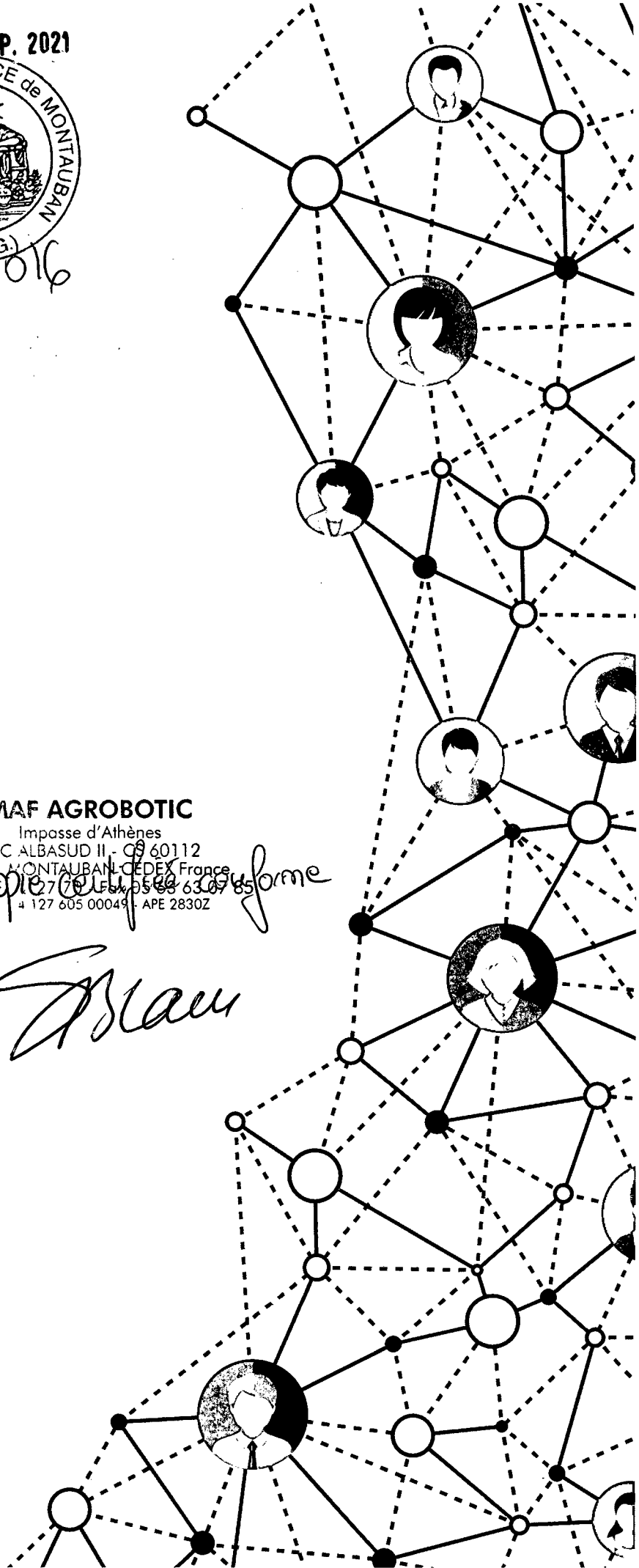
MAF AGROBOTIC  
Impasse d'Athènes  
C ALBASUD II - CS 60112  
8<sup>00</sup> 01 MONTAUBAN CEDEX France  
C 63 127 78 Fax 05 63 63 67 85  
Siret # 127 605 00049 - APE 2830Z

*Copie certifiée conforme*

*Blanc*

31/10/2019

Ce document contient 72 pages





## MAF AGROBOTIC

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 (Bilan)

**Sommaire**

<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>4</b>
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan actif (détail)	9
1.5	Bilan passif (détail)	13
1.6	Compte de résultat (détail)	15
<b>2</b>	<b><i>Déclaration et liasse fiscale</i></b>	<b>21</b>
2.1	2050 Bilan actif	22
2.2	2051 Bilan passif	23
2.3	2052 Compte de résultat	24
2.4	2053 Compte de résultat (suite)	25
2.5	2054 Immobilisations	27
2.6	2055 Amortissements	28
2.7	2056 Provisions inscrites au bilan	29
2.8	2057 Etat des créances et dettes	31
2.9	2058-A Détermination résultat fisc.	32
2.10	2058-B Déficits prov. non déduct.	33
2.11	Prod. à recevoir charges à payer	34
2.12	Provisions non déductibles	35
2.13	2058-C Affectation du résultat	36
2.14	2059-A Détermin. plus moins-values	37
2.15	2059-B Affectation plus values C/T	38
2.16	2059-C Suivi des moins values L/T	39
2.17	2059-D Affectation plus values L/T	40
2.18	2059-E Détermination VA produite	41
2.19	2059-F Capital social	42
2.20	2059-G Filiales	43
2.21	Suivi des sursis et reports d'imp.	45
2.22	2065 Impôt sur les sociétés	53
2.23	2065 bis	54
2.24	2067 Rel. frais généraux (ex décl.)	55
2.25	2069-A ind. ex. décl.	56
2.26	2069-RCI	62
2.27	1330 CVAE	63
2.28	DECLOYER - Mise à jour permanente des loyers	66
<b>3</b>	<b><i>Liasse d'intégration fiscale</i></b>	<b>67</b>
3.1	2058-A Bis	68



## MAF AGROBOTIC

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 (Bilan)

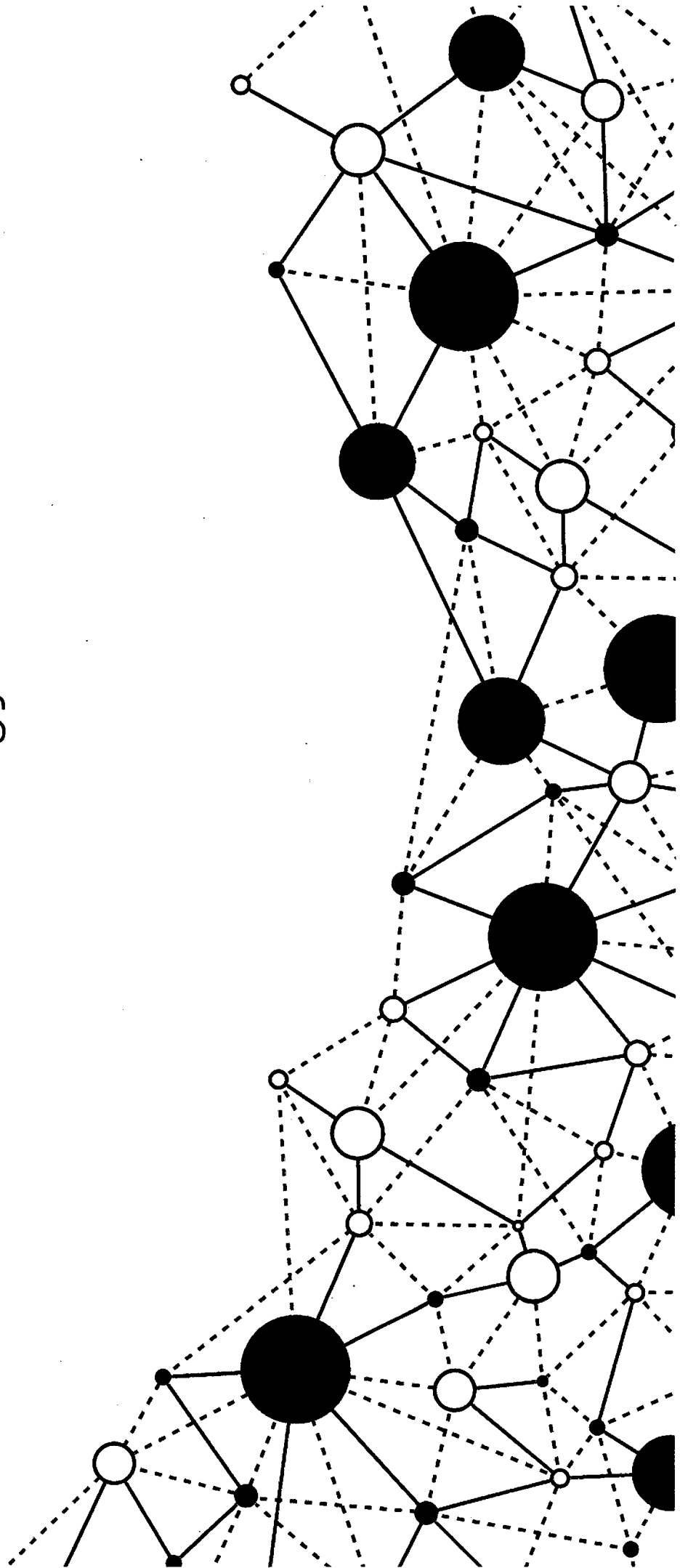
### Sommaire

3.2	2058-B Bis	69
3.3	2058-ER	70
3.4	2058-ES Société (ex. décl)	71
3.5	2058-FC	72



MAF AGROBOTIC

# Comptes annuels



## MAF AGROBOTIC

Actif		Exercice au 31/10/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/10/2018	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 674 211	1 857 248	1 816 962	1 907 154
		Concessions, brevets et droits similaires	105 221	105 221		
		Fonds commercial (1)	3 900 000		3 900 000	3 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	671 578	613 045	58 532	31 293
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	8 351 011	2 575 515	5 775 495	5 838 448
	Immobilisations corporelles	Terrains	552 705	271 489	281 216	302 831
		Constructions	3 775 402	2 250 582	1 524 820	1 108 472
		Inst. techniques, mat. out. industriels	5 217 224	4 310 472	906 751	1 079 926
		Autres immobilisations corporelles	125 787		125 787	95 654
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	9 671 119	6 832 544	2 838 575	2 586 885
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	4 799 293	3 996	4 795 297	4 783 787	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	268 896		268 896	259 936	
	TOTAL	5 068 189	3 996	5 064 193	5 043 723	
Total de l'actif immobilisé		23 090 320	9 412 056	13 678 263	13 469 056	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	14 155 319	2 096 149	12 059 170	10 638 269
		En cours de production de biens	7 576 866		7 576 866	16 735 947
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	4 399 213	2 696 340	1 702 873	795 292
		Marchandises	372 707	306 739	65 968	51 274
		TOTAL	26 504 105	5 099 228	21 404 877	28 220 782
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances <sup>(1)</sup>	Clients et comptes rattachés	32 540 461	4 410 273	28 130 188	14 462 961
		Autres créances	3 985 589		3 985 589	2 877 340
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	36 526 051	4 410 273	32 115 778	17 340 301	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	17 215 695		17 215 695	23 717 214	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	4 788 823		4 788 823	9 150 379	
	TOTAL	22 004 518		22 004 518	32 867 594	
Charges constatées d'avance		571 986		571 986	869 274	
Total de l'actif circulant		85 606 661	9 509 501	76 097 160	79 297 952	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		23 807		23 807	34 667	
TOTAL DE L'ACTIF		108 720 789	18 921 557	89 799 231	92 801 676	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				4 999 457	3 982 380	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

## MAF AGROBOTIC

<b>Passif</b>		Au 31/10/2019	Exercice précédent
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 6 660 000 )	6 660 000	6 660 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	666 000	666 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	19 639 022	14 639 584
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	11 772 615	10 011 087	
Situation nette avant répartition	38 737 639	31 976 673	
Subvention d'investissement	52 969	95 939	
Provisions réglementées	728 686	699 615	
<b>Total</b>	<b>39 519 295</b>	<b>32 772 228</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	5 976 319	11 105 958
	Provisions pour charges		
<b>Total</b>	<b>5 976 319</b>	<b>11 105 958</b>	
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 209 954	2 941 696
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 230 946	2 514 686
	<b>Total</b>	<b>5 440 901</b>	<b>5 456 382</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	6 752 635	11 090 260
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 765 765	23 005 741
	Dettes fiscales et sociales	1 779 294	1 067 797
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	348 123	568 838	
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>25 893 183</b>	<b>24 642 377</b>	
Produits constatés d'avance	5 815 819	7 430 352	
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>43 902 539</b>	<b>48 619 372</b>	
Écarts de conversion passif	401 077	304 117	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>89 799 231</b>	<b>92 801 676</b>	
<b>Autres dettes</b>	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	1 145 103	1 870 073
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	36 004 801 4 118	35 659 038

## MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2017 31/10/2018 Durées 12 mois  
01/11/2018 31/10/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	153 765		153 765	160 801
	Production vendue : - Biens	22 626 409	72 399 288	95 025 698	87 769 059
	- Services	1 379 943	970 207	2 350 151	2 483 386
	Chiffre d'affaires net	24 160 119	73 369 496	97 529 615	90 413 247
	Production stockée			-8 401 678	1 031 604
	production immobilisée			980 208	982 787
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			14 407 659	9 545 948
	Autres produits			62 614	101 349
Total				<b>104 578 419</b>	<b>102 074 936</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			221 618	475 269
	Variation de stocks			233 801	347 130
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			41 626 244	39 605 530
	Variation de stocks			-1 608 093	-390 171
	Autres achats et charges externes (3)			31 351 374	33 350 787
	Impôts, taxes et versements assimilés			700 857	685 775
	Salaires et traitements			2 653 721	2 341 135
	Charges sociales			1 135 226	1 139 871
	Dotations sur immobilisations amortissements			1 664 840	1 649 341
	d'exploitation sur actif circulant provisions			6 094 884	5 690 707
pour risques et charges			2 475 546	3 509 170	
Autres charges			1 380 896	1 526 538	
Total				<b>87 930 918</b>	<b>89 931 086</b>
Résultat d'exploitation A				<b>16 647 501</b>	<b>12 143 849</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			327 508	717 885
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			323 070	125 701
	Reprises sur provisions, transferts de charges			49 993	317 314
	Différences positives de change			267 359	56 095
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			5 141	408 985
Total				<b>973 073</b>	<b>1 625 983</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			23 807	38 483
	Intérêts et charges assimilées (5)			54 012	37 196
	Différences négatives de change			263 238	416 397
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			6 800	280 296
Total				<b>347 859</b>	<b>772 374</b>
Résultat financier D				<b>625 214</b>	<b>853 608</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b> E				<b>17 272 715</b>	<b>12 997 458</b>

## MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2017 31/10/2018 Durées 12 mois  
01/11/2018 31/10/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 984	45 489	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	49 170	61 086	
	Reprises sur provisions et transferts de charge	801 286	824 868	
	Total	<b>861 441</b>	<b>931 444</b>	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	295 033	-408 202	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 523		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	430 413	502 563	
	Total	<b>733 971</b>	<b>94 360</b>	
Résultat exceptionnel		F	<b>127 470</b>	<b>837 083</b>
Participation des salariés aux résultats		G	166 370	105 761
Impôt sur les bénéfices		H	5 461 200	3 717 693
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>			<b>11 772 615</b>	<b>10 011 087</b>
<b>Renvois</b>				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	64 264	101 301	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	6 407		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			



**SAS MAF AGROBOTIC**

**Annexe**  
**aux comptes annuels de l'exercice clos le**  
**31/10/2019**  
**Montants en EUR**

**SAS MAF AGROBOTIC**  
**ZA ALBASUD II- Impasse d'Athènes**  
**82000 Montauban**

## Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
  - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
  - 1.2 Evénements post clôture
  - 1.3 Principes, règles et méthodes comptables
  
- 2 Informations relatives au bilan
  - 2.1 Bilan actif
    - 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement
    - 2.1.2 Fonds commercial
    - 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
    - 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles
    - 2.1.5 Tableau des immobilisations
    - 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
    - 2.1.7 Tableau des amortissements
    - 2.1.8 Liste des filiales et participations
    - 2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux
    - 2.1.10 Provision sur titres de participation
    - 2.1.11 Filiales et participations
    - 2.1.12 Evaluation des stocks de matières premières
    - 2.1.13 Evaluation des stocks de marchandises
    - 2.1.14 Evaluation des stocks de produits finis
    - 2.1.15 Evaluation des stocks d'encours de production
    - 2.1.16 Echéances des créances
    - 2.1.17 Dépréciation des créances clients
    - 2.1.18 Effets escomptés non échus
    - 2.1.19 Créances en devises
    - 2.1.20 Détail des produits à recevoir
    - 2.1.21 Charges constatées d'avance
    - 2.1.22 Valeurs mobilières de placements
  - 2.2 Bilan passif
    - 2.2.1 Capital
    - 2.2.2 Variation de la situation nette
    - 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

- 2.2.4 Provisions réglementées
- 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- 2.2.6 Provisions pour risques et charges
- 2.2.7 Valorisation des provisions
- 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance
- 2.2.9 Echéance des autres dettes
- 2.2.10 Détail des charges à payer
- 2.2.11 Produits constatés d'avance
- 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite
- 2.3 Intégration fiscale
  - 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés
  - 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe
  - 2.3.3 Impôt supporté par la société
  
- 3 Informations relatives au compte de résultat
  - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires
  - 3.2 Charges et produits exceptionnels
  - 3.3 Crédits d'impôt
    - 3.3.1 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi
    - 3.3.2 Crédit d'Impôt recherche
  - 3.4 Effectif moyen
  - 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes
  
- 4 Engagements
  - 4.1 Engagements mentionnés précédemment
  - 4.2 Engagements financiers

# 1 Faits majeurs de l'exercice

## 1.1 Evénements principaux de l'exercice

Un incendie, ayant eu lieu en novembre 2018, a détérioré une partie du stock. Un remboursement d'assurance de 500 K€ a été perçu sur l'exercice précédent mais il ne s'agissait que d'un acompte. Sur l'exercice 2019, après rapport de l'assureur, 1 307 K€ ont été remboursés par l'assurance suite au sinistre.

## 1.2 Evènements post clôture

Entre le 31 octobre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date de publication du présent document, est survenue l'épidémie de coronavirus (COVID-19). Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par le gouvernement français à date du 16 mars 2020, le Groupe MAF a suspendu l'activité de certains de ses établissements commerciaux et usines en France pendant quelques jours ; l'activité a repris le lundi 27 mars avec l'application des préconisations du gouvernement pour la protection des salariés.

Le Groupe mettra en œuvre les mesures appropriées pour répondre efficacement à la demande commerciale.

La continuité des activités de production dépendra de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales à venir.

## 1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2005/2006, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les logiciels, matériels et outillages, matériels de transport et matériels informatiques ont fait l'objet de modifications dans les durées d'amortissement comptables. La méthode prospective a été appliquée et a engendré la comptabilisation d'une dotation aux amortissements dérogatoires.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Bilan actif

#### 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais représentent des coûts engagés pour la conception de projets répondant aux six conditions d'activation prévues par le règlement CRC 04-06.

Les coûts sont composés :

- des salaires des ouvriers et ingénieurs calculés en fonction des temps passés sur les projets identifiés et du taux horaire de chacun, et charges sociales s'élevant à 48 % des salaires,
- d'une fraction des charges indirectes évaluée à 31 % du coût de la main d'œuvre et comprenant les frais de location immobilière, les frais de déplacement, d'assurance, eau, gaz, l'entretien et la maintenance du matériel et les dotations aux amortissements du matériel utilisé pour les projets, ainsi que les coûts salariaux des responsables du service « bureau d'études »,
- des coûts de dépôts des brevets.

Le montant immobilisé en 2018/2019 s'élève à 980 K€.

#### 2.1.2 Fonds commercial

Le fonds commercial a été évalué lors de l'apport partiel d'actif à 3 900 K€.

En l'absence de limite prévisible de la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de ce fond commercial est non limitée et il ne fait pas l'objet d'amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Au 31/10/2019, les tests de dépréciation effectués n'ont pas relevé de dépréciation du fonds commercial sus-mentionné.

### 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans (a)	3 ans (a)
Brevets	linéaire	5 ans	5 ans
Logiciels	linéaire	1 à 5 ans	1 an

(a) L'amortissement débute à compter de l'exercice suivant l'exercice d'activation.

### 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles

Des frais de recherche et développement ont été mis au rebut pour une valeur globale de 1 271 K€ en raison de l'amortissement à 100 % de ces frais.

**2.1.5 Tableau des immobilisations**

Immobilisations En €		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties (et virements de poste à poste)	Valeur brute fin exercice
Incorpore lles	Frais de recherche	3 965 180	980 208	1 271 176	3 674 211
	Autres postes immob incorporelles	4 626 837	49 962		4 676 800
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	398 249			398 249
	Construction et aménagement des constructions	154 456			154 456
	Installations techniques, matériel et outillage	3 156 960	618 442		3 775 402
	Agencements et aménagement divers	2 853 923	39 092		2 893 015
	Matériel de transport	1 300 443	63 020	84 159	1 279 303
	Matériel de bureau et informatique	770 115	194 326	946	963 494
	Emballages	79 561	1 850		81 411
	Immobilisations en cours	95 654	130 297	100 163	125 787
	Avances et acomptes	0			0
Financières	Autres participations	4 799 293			4 799 293
	Prêts et autres immob. financières	259 936	10 000	1 040	268 896
<b>TOTAL</b>		<b>22 460 607</b>	<b>2 087 197</b>	<b>1 457 485</b>	<b>23 090 320</b>

**2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation**

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Constructions – agencements	Linéaire	5,10,25 ou 30 ans	5, 10 ou 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3,4,5 ou 10 ans	5 ans
Installations générales	Linéaire	5, 7 ou 10 ans	5, 7 ou 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	3,4 ou 8 ans	3 ou 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1,2,3,4 ou 5 ans	1,2,3,4 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 10 ans	4 ou 10 ans

**2.1.7 Tableau des amortissements**

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	2 058 025	1 070 399	1 271 176	1 857 248
	Autres postes immob incorporelles	695 543	22 723		718 267
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	127 081	15 317		142 398
	Construction et aménagement des constructions	122 792	6 298		129 090
	Installations techniques, matériel et outillage	2 048 486	202 095		2 250 582
	Agencements et aménagements divers	2 180 801	284 347		2 465 149
	Matériel de transport	1 018 475	104 559	76 349	1 046 685
	Matériel de bureau et informatique	645 277	73 802	233	718 846
	Emballages	79 561	230		79 791
<b>TOTAL</b>		<b>8 976 045</b>	<b>1 779 773</b>	<b>1 347 759</b>	<b>9 408 060</b>

**2.1.8 Liste des filiales et participations**

Société	Capitaux propres au 31/10/2019 (en K€)	Capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K€)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K€)	Résultat du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K€)
<b>1/ Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>						
AIDE	179	100,00	23	23	12	9
MCM	1 236	100,00	40	40	131	5
SBM	293	100,00	131	131	19	/
Agrobotic Industrie	390	100,00	20	20	51	/
Electronic Agrobotic	359	100,00	63	63	47	/
Maf Ingénierie	146	100,00	10	10	31	/
SAS Moutounade	7 903	97,05	3 717	3 717	323	265
Somagro	389	100,00	60	60	25	/
Crovara	837	100,00	700	700	137	47
<b>2/ Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>						
Néant						

**2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux**

Pas de mouvement sur l'exercice.

**2.1.10 Provision sur titres de participation**

Les provisions éventuelles sur titres de participation sont calculées en fonction de la situation nette de la filiale.

A ce titre, la participation dans MAF RODA ITALIA est dépréciée à hauteur de 11 % au 31/10/2019, représentant un montant de 3 996 €.

**2.1.11 Filiales et participations**
**Eléments relevant de plusieurs postes de bilan (en K€)**

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50 % ou contrôle exclusif	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	4 795	
Créances clients et comptes rattachés	② 18 360	
Autres créances (comptes courants)	3 752	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	① 11 098	
Autres dettes (comptes courants)	/	
Dividendes	327	
Autres produits financiers	3	
Charges financières	30	

N.B. : - Ne figurent dans la colonne des entreprises liées que les soldes des sociétés dans lesquelles le pourcentage de détention de MAF AGROBOTIC est > à 50 % ainsi que celles qui font l'objet d'une intégration globale en consolidation.

① Fournisseurs :	6 341 K€	② Clients :	20 045 K€
+ Factures non parvenues :	4 757 K€	+ Factures à établir :	363 K€
		- dépréciations clients:	- 2 047 K€
	<b>11 098 K€</b>		<b>18 361 K€</b>

**2.1.12 Evaluation des stocks de matières premières**

Les stocks de matières premières (mécanique, électricité et électronique) sont évalués selon la méthode CUMP.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié en fonction du taux de rotation des articles, le pourcentage de dépréciation appliqué est le suivant :

<b>Stock mécanique</b>	<b>Références utilisées</b>	<b>Stock « obsolète »</b>
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	10 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	40 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	70 %	100 %

<b>Stock électricité / électronique</b>	<b>Références utilisées</b>	<b>Stock « obsolète »</b>
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	30 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	50 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	85 %	100 %

### **2.1.13 Evaluation des stocks de marchandises**

Ce stock est constitué du matériel d'occasion ayant fait l'objet de reprises.

Il est évalué au coût d'achat composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié selon la date d'entrée en stock selon les pourcentages de dépréciation suivants, sauf cas particuliers qui nécessitent une dépréciation selon la valeur du bien sur le marché :

- stock de moins de 2 ans :	0 %
- stock entre 2 et 3 ans :	50 %
- stock de plus de 3 ans :	100 %

### **2.1.14 Evaluation des stocks de produits finis**

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production composé des coûts matières et du coût de la main d'œuvre.

Ils font l'objet de dépréciations compte tenu des particularités du matériel et des difficultés à trouver un débouché commercial.

### 2.1.15 Evaluation des stocks d'encours de production

Les en-cours de production ont été évalués à partir des coûts matières et de main d'œuvre issus des ordres de fabrication. Ces coûts tiennent compte des charges indirectes de fabrication et de la sous-traitance achetée par le biais de l'application d'un coefficient s'élevant à 1,30.

Les stocks sont valorisés selon la méthode dite « à l'achèvement », la marge est dégagée à la réception de la machine.

### 2.1.16 Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des autres immobilisations financières (269 K€) et des clients douteux (4 999 K€).

### 2.1.17 Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées :

- à 100 % pour les clients faisant l'objet de redressement ou liquidation judiciaires,
- selon le risque estimé en cas de litige
- pour le « Service après-vente » :
  - o à 50 % pour les créances anciennes de 2 à 6 mois,
  - o à 100 % pour les créances de plus de 6 mois.

En K€	Dépréciation début exercice	Augmentation	Diminution	Dépréciation fin exercice
Dépréciation des créances client	3 921	996	506	4 410

### 2.1.18 Effets escomptés non échus

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31/10/2019.

### 2.1.19 Créances en devises

Les créances en devises pour les monnaies hors zone euro sont converties au cours de clôture.

Les taux de conversion retenus sont les suivants :

1 € = 1,1154 USD (dollar américain)

1 € = 1,7359 NZD (dollar néo-zélandais)

1 € = 16,912 ZAR (rand sud-africain)

1 € = 1,6137 AUD (dollar australien)

1 € = 0,8613 GBP (livre sterling)

**2.1.20 Détail des produits à recevoir**

Libellé	Montant (en €)
Fournisseurs – RRR à obtenir	1 124 349
Clients – factures à établir	741 323
Etat – produits à recevoir	/
Intérêts courus sur compte à terme	2 916
<b>TOTAL</b>	<b>1 868 588</b>

**2.1.21 Charges constatées d'avance**

Elles se décomposent de la façon suivante :

	31/10/2019 (en K€)	31/10/2018 (en K€)
Commissions techniques	/	7
Maintenance et entretien	38	10
Taxes foncières	/	3
Commissions commerciales	46	78
Foires et expositions	25	42
Marchandises livrées en novembre	448	726
Locations et crédit-bail	16	2
Frais de télécommunications	/	2
Divers	/	1
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>	<b>870</b>

**2.1.22 Valeurs mobilières de placements**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence. A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements constatée sur l'exercice précédent pour un montant de 4 K€ a été reprise.

## 2.2 Bilan passif

### 2.2.1 Capital

Le capital est composé de 832 500 actions de 8 €. Il s'élève à 6 660 K€. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

### 2.2.2 Variation de la situation nette

	31/10/2018 (en €)	Augmentation	Diminution	31/10/2019 (en €)
Capital	6 660 000			6 660 000
Réserves	15 305 585	4 999 438		19 639 022
Résultat N-1	10 011 088		10 011 088	0
<b>Situation nette avant résultat de l'exercice</b>	<b>21 965 585</b>	<b>3 612 725</b>	<b>7 217 450</b>	<b>26 965 023</b>
<b>Distribution de dividendes :</b>			<b>5 011 650</b>	

### 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Matériel pour l'arboriculture fruitière (MAF), ZA ALBASUD II, Impasse d'athènes, 82000 MONTAUBAN.

### 2.2.4 Provisions réglementées

	Montant au début de l'exercice (en K€)	Dotations (en K€)	Reprise (en K€)	Solde fin d'exercice (en K€)
Amortissement dérogatoire	700	195	166	729

### 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	Montants en €
C3S 2019	95 890
Provision perte de change	23 807
Participation 2019	166 370
Ecart de conversion passif 2019	401 077
Plus-value latente sur VMP	23 070
<b>Total base</b>	<b>710 214</b>
Taux d'imposition (1)	33,33 %
Allègements de la dette future d'impôts	236 738

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Ecart de conversion actif 2019	23 807
Autres dispositions fiscales	0
<b>Total base</b>	<b>23 807</b>
Taux d'imposition (1)	33,33 %
Accroissement de la dette future d'impôts	7 936

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

### 2.2.6 Provisions pour risques et charges

Catégorie	Solde au 31/10/2018 (en k€)	Dotation de l'exercice (en k€)	Reprise de l'exercice (en k€)	Solde au 31/10/2019 (en k€)
Provision pour garantie clients	608	385	608	385
Provision pour litiges commerciaux et prud'homaux	10 463	2 210	7 106	5 567
Provision pour perte de change	35	23	35	24

### 2.2.7 Valorisation des provisions

- Garantie clients : selon des statistiques internes (suivi des garanties mises en œuvre) qui permettent d'extrapoler le risque en fonction du chiffre d'affaires garanti correspondant aux contrats en cours à la clôture.
- Litiges commerciaux : selon le risque évalué par la direction et par les avocats en charge des affaires, à partir des contentieux ou contestations nés antérieurement à la date de clôture.

### 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total (en €)	à 1 an au plus (en €)	entre 1 et 5 ans (en €)	plus de 5 ans (en €)
Emprunts à plus d'un an à l'origine	2 204 446	1 059 344	1 145 103	
Participation bloquée	114 599	114 599		

### 2.2.9 Echéance des autres dettes

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

### 2.2.10 Détail des charges à payer

Libellé	Montant (en €)
Intérêts courus sur emprunts	1 389
Intérêts courus frais bancaires	2 794
Factures non parvenues	8 285 508
Congés payés	385 269
Dettes sociales sur congés payés	159 721
Participation des salariés	166 370
Autres charges de personnel à payer	259 734
Charges sociales sur charges de personnel à payer	23 479
Autres charges fiscales	385 962
Avoirs à établir	319 431
Charges diverses à payer	/
<b>TOTAL</b>	<b>9 989 661</b>

### 2.2.11 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 5 816 K€ au 31/10/2019 et correspondent à des facturations partielles de machines non encore mises en route chez les clients.

### 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée de façon individuelle en fonction de l'ancienneté à la date de départ, et elle tient compte des éléments suivants :

- salaire de base auquel est appliqué un taux de revalorisation (1,50%)
- taux de rotation de l'effectif (rotation lente en l'espèce)
- table de mortalité
- rapport entre ancienneté acquise et ancienneté prévue
- âge de départ à la retraite : 67 ans
- coefficient le plus avantageux entre indemnité légale et indemnité conventionnelle
- taux d'actualisation de 0.64 % (taux Iboxx en vigueur à la date de clôture)

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié, soumis à cotisations sociales au taux moyen constaté sur l'exercice.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 384 148.05 € (soit 270 089.31 € brut et 114 058.74 € de charges patronales) au 31/10/2019.

Depuis l'exercice clos le 31/10/2006, la gestion des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. Il n'y a pas eu de versement sur l'exercice.

Avec les intérêts acquis de l'exercice et compte tenu des frais payés et des remboursements effectués, les montants disponibles au 31/10/2019 s'élèvent à 233 156 €.

## 2.3 Intégration fiscale

### 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés

#### ▪ Répartition de la charge d'impôt sociétés

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal et au taux réduit dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû verser la filiale, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés avant comme pendant l'intégration.

La créance sera exigible au jour de l'exigibilité de l'impôt avec, en cours d'année, versement d'acomptes trimestriels calculés sur la contribution de la filiale au titre de l'exercice précédent et régularisation à l'échéance de la liquidation de l'impôt du groupe.

En cas d'intérêts, de pénalités ou de majoration d'impôts, notamment à la suite de redressement au titre des exercices d'intégration, la créance sera augmentée en conséquence.

▪ **Sort de l'économie d'impôt**

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

La société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale déficitaire une avance sans intérêt dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable.

### **2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe**

SA MAF  
ZA ALBASUD II-Bardonies  
Impasse d'Athènes  
82000 MONTAUBAN

### **2.3.3 Impôt supporté par la société**

L'impôt comptabilisé par la société s'élève à 5 929 321 €.

En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été identique.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	<b>31/10/2018</b> <b>(en K€)</b>	<b>%</b>	<b>31/10/2019</b> <b>(en K€)</b>	<b>%</b>	<b>Evolution</b> <b>(en K€)</b>	<b>Evolution</b> <b>(en %)</b>
Machine France	17 489	19,3%	19 306	19,8%	1 817	10,4%
Machine Export	37 162	41,1%	27 625	28,3%	- 9 537	-25,7%
Machine filiale	28 843	31,9%	43 797	44,9%	14 954	51,8%
S.A.V et pièce	4 305	4,8%	4 328	4,4%	23	0,5%
Occasion + déchet	191	0,2%	189	0,2%	- 2	-1,0%
Ports facturés	1 172	1,3%	1 158	1,2%	- 14	-1,2%
Prestation filiale	339	0,4%	195	0,2%	- 144	-42,5%
Location immobilisation France	912	1,0%	932	1,0%	20	2,2%
<b>Total C.A.</b>	<b>90 413</b>	<b>100%</b>	<b>97 530</b>	<b>100,0%</b>	<b>7 115</b>	<b>-5,3%</b>

## 3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de + 367 K€ de l'exercice comprend les éléments principaux suivants :

Amortissement dérogatoire (net : dotations-reprises)	- 29 K€
Dotation aux provisions nettes de reprises	+ 514 K€
Dotation amortissement exceptionnel immobilisation	- 115 K€
Moins-value de cession d'immobilisations	- 2 K€
Quote part de reprise de subvention	+ 42 K€
Pénalités et amendes	- 16 K€
Débit et pénalités perçus	+ 11 K€
Autres produits exceptionnels de gestion	+ 0 K€
Rappel d'impôt	-240 K€
Autres charges exceptionnelles de gestion	- 38 K€
<b>Total</b>	<b>+ 127 K€</b>

## 3.3 Crédits d'impôt

### 3.3.1 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

La société bénéficie d'un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi s'élevant à 13 611 €. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en crédit d'impôt.

Au bilan, il a été comptabilisé au compte « Compte Courant MAF SA » pour un montant de 82 432 € correspondant au CICE de l'année 2018. Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

### 3.3.2 Crédit d'Impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 454 510 € au titre de l'exercice 2018, comptabilisé au débit du compte « Compte Courant MAF SA ».

### 3.4 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice 2019, s'élève à 49 salariés.

### 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 36 K€ HT.

## 4 Engagements

### 4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.2.13	- Engagement pris en matière de retraite

### 4.2 Engagements financiers

#### ▪ Engagements reçus :

- Garantie de type Crédoc concernant trois clients à hauteur de : 664 K€

#### ▪ Engagements donnés :

- Garantie de paiement au profit de Total : 10 K€
- Garantie de paiement auprès des Douanes 13 K€
- Garantie Coface / Equivalente détenue auprès de HSBC : 743 K€
- Garantie BECM : 3 000 K€

Ces engagements ont été accordés par les banques sous réserve que MAF Agrobotic s'engage, consécutivement à leur demande, à effectuer les paiements qui auraient été demandés à celles-ci par les tiers concernés.

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**MAF AGROBOTIC**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 6 660 000 €

Impasse d'Athènes  
ZAC Albasud II  
Bardonies  
82000 MONTAUBAN

**Exercice clos le 31 octobre 2019**

**Grant Thornton**

Société par Actions Simplifiée d'Expertise  
comptable et de Commissariat aux comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre 632 013 843  
10, avenue d'hermès – ZA de Montredon  
31240 L'Union

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## **MAF AGROBOTIC**

Exercice clos le 31 octobre 2019

A l'Assemblée Générale de la société MAF AGROBOTIC,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAF AGROBOTIC relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 17 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.2 « Evènements post clôture » de l'annexe des comptes annuels qui expose l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 et le dispositif de gestion de cette crise mis en place par la société.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La société constitue des provisions pour dépréciation des stocks telles que décrites dans les notes 2.1.12, 2.1.13, 2.1.14 et 2.1.15 de l'annexe.  
Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.
- La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation telles que décrites dans la note 2.1.10 de l'annexe.  
Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 17 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

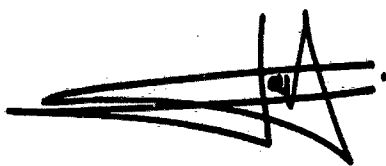
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier et L'Union, le 24 juillet 2020

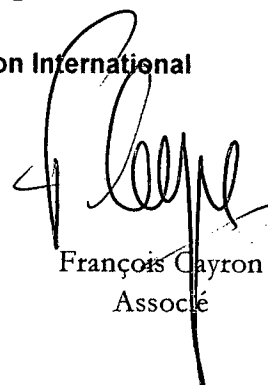
Le Commissaire aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**



Frédéric Joucla  
Associé



François Cayron  
Associé



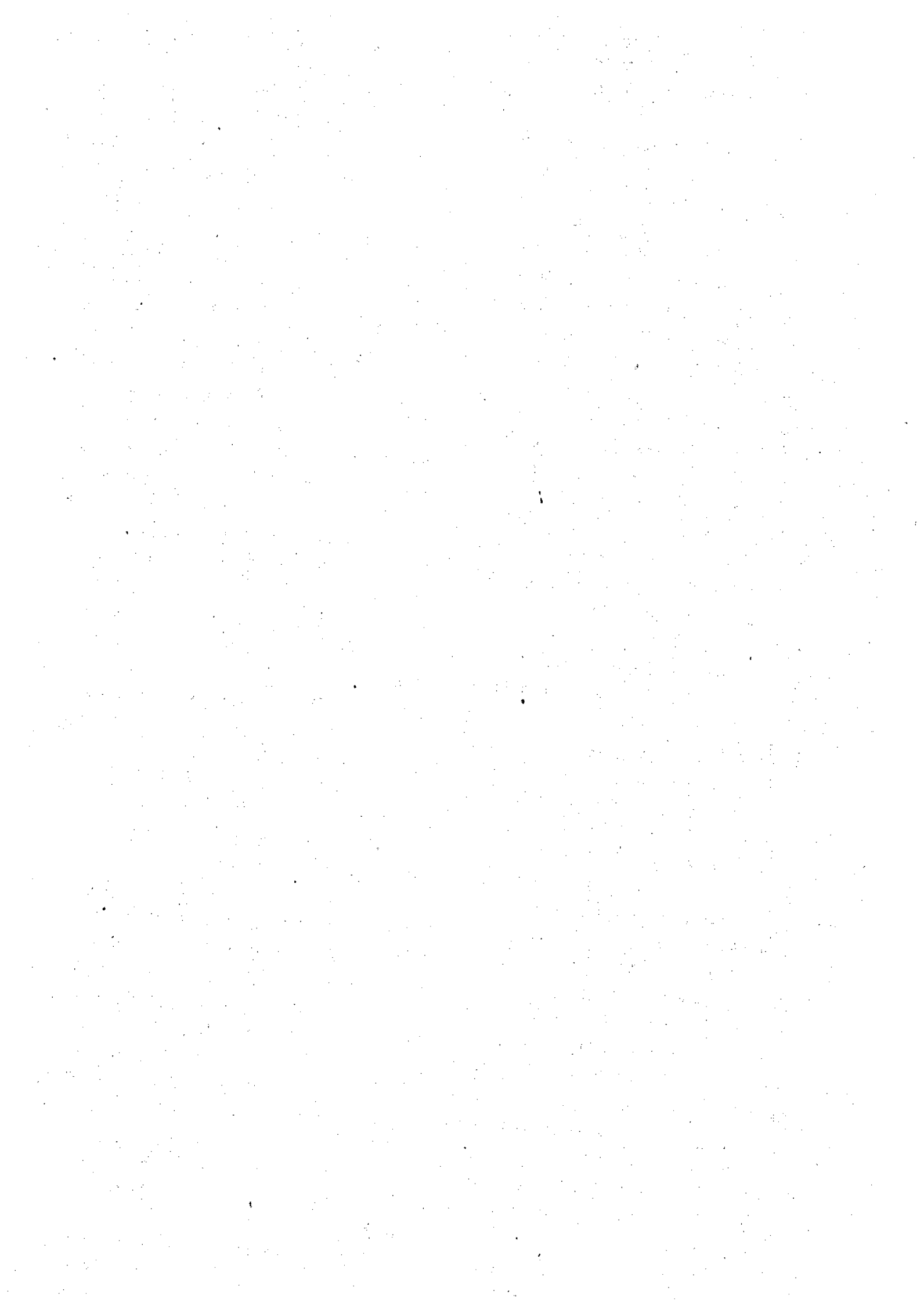
## MAF AGROBOTIC

Actif		Exercice au 31/10/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/10/2018	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 674 211	1 857 248	1 816 962	1 907 154
		Concessions, brevets et droits similaires	105 221	105 221		
		Fonds commercial (1)	3 900 000		3 900 000	3 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	671 578	613 045	58 532	31 293
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>8 351 011</b>	<b>2 575 515</b>	<b>5 775 495</b>	<b>5 838 448</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	552 705	271 489	281 216	302 831
		Inst. techniques, mat. out. industriels	3 775 402	2 250 582	1 524 820	1 108 472
		Autres immobilisations corporelles	5 217 224	4 310 472	906 751	1 079 926
Immobilisations en cours		125 787		125 787	95 654	
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>	<b>9 671 119</b>	<b>6 832 544</b>	<b>2 838 575</b>	<b>2 586 885</b>	
Immobilisations financières <sup>2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	4 799 293	3 996	4 795 297	4 783 787	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	268 896		268 896	259 936	
	<b>TOTAL</b>	<b>5 068 189</b>	<b>3 996</b>	<b>5 064 193</b>	<b>5 043 723</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>23 090 320</b>	<b>9 412 056</b>	<b>13 678 263</b>	<b>13 469 056</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	14 155 319	2 096 149	12 059 170	10 638 269
		En cours de production de biens	7 576 866		7 576 866	16 735 947
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	4 399 213	2 696 340	1 702 873	795 292
		Marchandises	372 707	306 739	65 968	51 274
		<b>TOTAL</b>	<b>26 504 105</b>	<b>5 099 228</b>	<b>21 404 877</b>	<b>28 220 782</b>
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances <sup>3)</sup>	Clients et comptes rattachés	32 540 461	4 410 273	28 130 188	14 462 961
		Autres créances	3 985 589		3 985 589	2 877 340
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	<b>TOTAL</b>	<b>36 526 051</b>	<b>4 410 273</b>	<b>32 115 778</b>	<b>17 340 301</b>	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	17 215 695		17 215 695	23 717 214	
	Instrument de trésorerie					
	Disponibilités	4 788 823		4 788 823	9 150 379	
	<b>TOTAL</b>	<b>22 004 518</b>		<b>22 004 518</b>	<b>32 867 594</b>	
	Charges constatées d'avance	571 986		571 986	869 274	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>85 606 661</b>	<b>9 509 501</b>	<b>76 097 160</b>	<b>79 297 952</b>	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler					
	Primes de remboursement des emprunts					
	Écarts de conversion actif	23 807		23 807	34 667	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>108 720 789</b>	<b>18 921 557</b>	<b>89 799 231</b>	<b>92 801 676</b>	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			4 999 457	3 982 380	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



## MAF AGROBOTIC

Passif		Au 31/10/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 660 000 )	6 660 000	6 660 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	666 000	666 000
	Réerves statutaires		
	Réerves réglementées		
	Autres réserves	19 639 022	14 639 584
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	11 772 615	10 011 087
Situation nette avant répartition	<b>38 737 639</b>	<b>31 976 673</b>	
Subvention d'investissement	52 969	95 939	
Provisions réglementées	728 686	699 615	
<b>Total</b>	<b>39 519 295</b>	<b>32 772 228</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>			
Provisions	Provisions pour risques	5 976 319	11 105 958
	Provisions pour charges		
<b>Total</b>	<b>5 976 319</b>	<b>11 105 958</b>	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 209 954	2 941 696
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 230 946	2 514 686
	<b>Total</b>	<b>5 440 901</b>	<b>5 456 382</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	6 752 635	11 090 260
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 765 765	23 005 741
	Dettes fiscales et sociales	1 779 294	1 067 797
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	348 123	568 838	
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>25 893 183</b>	<b>24 642 377</b>	
Produits constatés d'avance	5 815 819	7 430 352	
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>43 902 539</b>	<b>48 619 372</b>	
Écarts de conversion passif	401 077	304 117	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>89 799 231</b>	<b>92 801 676</b>	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	1 145 103	1 870 073
	à moins d'un an	36 004 801	35 659 038
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs	4 118		



## MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2017 31/10/2018 Durées 12 mois  
01/11/2018 31/10/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	153 765		153 765	160 801
	Production vendue : - Biens	22 626 409	72 399 288	95 025 698	87 769 059
	- Services	1 379 943	970 207	2 350 151	2 483 386
	Chiffre d'affaires net	<b>24 160 119</b>	<b>73 369 496</b>	<b>97 529 615</b>	<b>90 413 247</b>
	Production stockée			-8 401 678	1 031 604
	production immobilisée			980 208	982 787
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			14 407 659	9 545 948
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			62 614	101 349
	Autres produits				
Total				<b>104 578 419</b>	<b>102 074 936</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats			221 618	475 269
	Variation de stocks			233 801	347 130
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats			41 626 244	39 605 530
	Variation de stocks			-1 608 093	-390 171
	Autres achats et charges externes (3)			31 351 374	33 350 787
	Impôts, taxes et versements assimilés			700 857	685 775
	Salaires et traitements			2 653 721	2 341 135
	Charges sociales			1 135 226	1 139 871
	Dotations • sur immobilisations   amortissements			1 664 840	1 649 341
	d'exploitation • sur actif circulant   provisions			6 094 884	5 690 707
Autres charges • pour risques et charges			2 475 546	3 509 170	
Total				<b>87 930 918</b>	<b>89 931 086</b>
Résultat d'exploitation A				<b>16 647 501</b>	<b>12 143 849</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			327 508	717 885
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			323 070	125 701
	Reprises sur provisions, transferts de charges			49 993	317 314
	Différences positives de change			267 359	56 095
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			5 141	408 985
Total				<b>973 073</b>	<b>1 625 983</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			23 807	38 483
	Intérêts et charges assimilées (5)			54 012	37 196
	Différences négatives de change			263 238	416 397
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			6 800	280 296
Total				<b>347 859</b>	<b>772 374</b>
Résultat financier D				<b>625 214</b>	<b>853 608</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>				<b>17 272 715</b>	<b>12 997 458</b>



## MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2017 31/10/2018 Durées 12 mois  
01/11/2018 31/10/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 984	45 489
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	49 170	61 086
	Reprises sur provisions et transferts de charge	801 286	824 868
	Total	<b>861 441</b>	<b>931 444</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	295 033	-408 202
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 523	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	430 413	502 563
	Total	<b>733 971</b>	<b>94 360</b>
Résultat exceptionnel		F	
		<b>127 470</b>	<b>837 083</b>
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		166 370	105 761
		5 461 200	3 717 693
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>11 772 615</b>	<b>10 011 087</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	64 264	101 301
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	6 407	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		





**SAS MAF AGROBOTIC**

**Annexe**  
**aux comptes annuels de l'exercice clos le**  
**31/10/2019**  
**Montants en EUR**

**SAS MAF AGROBOTIC**  
**ZA ALBASUD II- Impasse d'Athènes**  
**82000 Montauban**

## Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
  - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
  - 1.2 Evénements post clôture
  - 1.3 Principes, règles et méthodes comptables
  
- 2 Informations relatives au bilan
  - 2.1 Bilan actif
    - 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement
    - 2.1.2 Fonds commercial
    - 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
    - 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles
    - 2.1.5 Tableau des immobilisations
    - 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
    - 2.1.7 Tableau des amortissements
    - 2.1.8 Liste des filiales et participations
    - 2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux
    - 2.1.10 Provision sur titres de participation
    - 2.1.11 Filiales et participations
    - 2.1.12 Evaluation des stocks de matières premières
    - 2.1.13 Evaluation des stocks de marchandises
    - 2.1.14 Evaluation des stocks de produits finis
    - 2.1.15 Evaluation des stocks d'encours de production
    - 2.1.16 Echéances des créances
    - 2.1.17 Dépréciation des créances clients
    - 2.1.18 Effets escomptés non échus
    - 2.1.19 Créances en devises
    - 2.1.20 Détail des produits à recevoir
    - 2.1.21 Charges constatées d'avance
    - 2.1.22 Valeurs mobilières de placements
  - 2.2 Bilan passif
    - 2.2.1 Capital
    - 2.2.2 Variation de la situation nette
    - 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

- 2.2.4 Provisions réglementées
- 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- 2.2.6 Provisions pour risques et charges
- 2.2.7 Valorisation des provisions
- 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance
- 2.2.9 Echéance des autres dettes
- 2.2.10 Détail des charges à payer
- 2.2.11 Produits constatés d'avance
- 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite
- 2.3 Intégration fiscale
  - 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés
  - 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe
  - 2.3.3 Impôt supporté par la société
  
- 3 Informations relatives au compte de résultat
  - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires
  - 3.2 Charges et produits exceptionnels
  - 3.3 Crédits d'impôt
    - 3.3.1 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi
    - 3.3.2 Crédit d'Impôt recherche
  - 3.4 Effectif moyen
  - 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes
  
- 4 Engagements
  - 4.1 Engagements mentionnés précédemment
  - 4.2 Engagements financiers

# **1 Faits majeurs de l'exercice**

## **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

Un incendie, ayant eu lieu en novembre 2018, a détérioré une partie du stock. Un remboursement d'assurance de 500 K€ a été perçu sur l'exercice précédent mais il ne s'agissait que d'un acompte. Sur l'exercice 2019, après rapport de l'assureur, 1 307 K€ ont été remboursés par l'assurance suite au sinistre.

## **1.2 Evènements post clôture**

Entre le 31 octobre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date de publication du présent document, est survenue l'épidémie de coronavirus (COVID-19). Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par le gouvernement français à date du 16 mars 2020, le Groupe MAF a suspendu l'activité de certains de ses établissements commerciaux et usines en France pendant quelques jours ; l'activité a repris le lundi 27 mars avec l'application des préconisations du gouvernement pour la protection des salariés.

Le Groupe mettra en œuvre les mesures appropriées pour répondre efficacement à la demande commerciale.

La continuité des activités de production dépendra de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales à venir.

## **1.3 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2005/2006, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les logiciels, matériels et outillages, matériels de transport et matériels informatiques ont fait l'objet de modifications dans les durées d'amortissement comptables. La méthode prospective a été appliquée et a engendré la comptabilisation d'une dotation aux amortissements dérogatoires.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Bilan actif

#### 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais représentent des coûts engagés pour la conception de projets répondant aux six conditions d'activation prévues par le règlement CRC 04-06.

Les coûts sont composés :

- des salaires des ouvriers et ingénieurs calculés en fonction des temps passés sur les projets identifiés et du taux horaire de chacun, et charges sociales s'élevant à 48 % des salaires,
- d'une fraction des charges indirectes évaluée à 31 % du coût de la main d'œuvre et comprenant les frais de location immobilière, les frais de déplacement, d'assurance, eau, gaz, l'entretien et la maintenance du matériel et les dotations aux amortissements du matériel utilisé pour les projets, ainsi que les coûts salariaux des responsables du service « bureau d'études »,
- des coûts de dépôts des brevets.

Le montant immobilisé en 2018/2019 s'élève à 980 K€.

#### 2.1.2 Fonds commercial

Le fonds commercial a été évalué lors de l'apport partiel d'actif à 3 900 K€.

En l'absence de limite prévisible de la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de ce fond commercial est non limitée et il ne fait pas l'objet d'amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Au 31/10/2019, les tests de dépréciation effectués n'ont pas relevé de dépréciation du fonds commercial sus-mentionné.

### 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans (a)	3 ans (a)
Brevets	linéaire	5 ans	5 ans
Logiciels	linéaire	1 à 5 ans	1 an

(a) L'amortissement débute à compter de l'exercice suivant l'exercice d'activation.

### 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles

Des frais de recherche et développement ont été mis au rebut pour une valeur globale de 1 271 K€ en raison de l'amortissement à 100 % de ces frais.

**2.1.5 Tableau des immobilisations**

Immobilisations En €		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties (et virements de poste à poste)	Valeur brute fin exercice
Incorpore lles	Frais de recherche	3 965 180	980 208	1 271 176	3 674 211
	Autres postes immob incorporelles	4 626 837	49 962		4 676 800
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	398 249			398 249
	Construction et aménagement des constructions	154 456			154 456
	Installations techniques, matériel et outillage	3 156 960	618 442		3 775 402
	Agencements et aménagement divers	2 853 923	39 092		2 893 015
	Matériel de transport	1 300 443	63 020	84 159	1 279 303
	Matériel de bureau et informatique	770 115	194 326	946	963 494
	Emballages	79 561	1 850		81 411
	Immobilisations en cours	95 654	130 297	100 163	125 787
	Avances et acomptes	0			0
Financières	Autres participations	4 799 293			4 799 293
	Prêts et autres immob. financières	259 936	10 000	1 040	268 896
<b>TOTAL</b>		<b>22 460 607</b>	<b>2 087 197</b>	<b>1 457 485</b>	<b>23 090 320</b>

**2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation**

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Constructions – agencements	Linéaire	5,10,25 ou 30 ans	5, 10 ou 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3,4,5 ou 10 ans	5 ans
Installations générales	Linéaire	5, 7 ou 10 ans	5, 7 ou 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	3,4 ou 8 ans	3 ou 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1,2,3,4 ou 5 ans	1,2,3,4 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 10 ans	4 ou 10 ans

**2.1.7 Tableau des amortissements**

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	2 058 025	1 070 399	1 271 176	1 857 248
	Autres postes immob incorporelles	695 543	22 723		718 267
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	127 081	15 317		142 398
	Construction et aménagement des constructions	122 792	6 298		129 090
	Installations techniques, matériel et outillage	2 048 486	202 095		2 250 582
	Agencements et aménagements divers	2 180 801	284 347		2 465 149
	Matériel de transport	1 018 475	104 559	76 349	1 046 685
	Matériel de bureau et informatique	645 277	73 802	233	718 846
	Emballages	79 561	230		79 791
<b>TOTAL</b>		<b>8 976 045</b>	<b>1 779 773</b>	<b>1 347 759</b>	<b>9 408 060</b>

**2.1.8 Liste des filiales et participations**

Société	Capitaux propres au 31/10/2019 (en K€)	Capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K€)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K€)	Résultat du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K€)
<b>1/ Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>						
AIDE	179	100,00	23	23	12	9
MCM	1 236	100,00	40	40	131	5
SBM	293	100,00	131	131	19	/
Agrobotic Industrie	390	100,00	20	20	51	/
Electronic Agrobotic	359	100,00	63	63	47	/
Maf Ingénierie	146	100,00	10	10	31	/
SAS Moutounade	7 903	97,05	3 717	3 717	323	265
Somagro	389	100,00	60	60	25	/
Crovara	837	100,00	700	700	137	47
<b>2/ Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>						
Néant						

**2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux**

Pas de mouvement sur l'exercice.

**2.1.10 Provision sur titres de participation**

Les provisions éventuelles sur titres de participation sont calculées en fonction de la situation nette de la filiale.

A ce titre, la participation dans MAF RODA ITALIA est dépréciée à hauteur de 11 % au 31/10/2019, représentant un montant de 3 996 €.

**2.1.11 Filiales et participations**
**Éléments relevant de plusieurs postes de bilan (en K€)**

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50 % ou contrôle exclusif	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	4 795	
Créances clients et comptes rattachés	② 18 360	
Autres créances (comptes courants)	3 752	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	① 11 098	
Autres dettes (comptes courants)	/	
Dividendes	327	
Autres produits financiers	3	
Charges financières	30	

N.B. : - Ne figurent dans la colonne des entreprises liées que les soldes des sociétés dans lesquelles le pourcentage de détention de MAF AGROBOTIC est > à 50 % ainsi que celles qui font l'objet d'une intégration globale en consolidation.

① Fournisseurs :	6 341 K€	② Clients :	20 045 K€
+ Factures non parvenues :	4 757 K€	+ Factures à établir :	363 K€
		- dépréciations clients:	- 2 047 K€
	<u>11 098 K€</u>		<u>18 361 K€</u>

**2.1.12 Evaluation des stocks de matières premières**

Les stocks de matières premières (mécanique, électricité et électronique) sont évalués selon la méthode CUMP.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié en fonction du taux de rotation des articles, le pourcentage de dépréciation appliqué est le suivant :

<b>Stock mécanique</b>	<b>Références utilisées</b>	<b>Stock « obsolète »</b>
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	10 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	40 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	70 %	100 %

<b>Stock électricité / électronique</b>	<b>Références utilisées</b>	<b>Stock « obsolète »</b>
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	30 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	50 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	85 %	100 %

### **2.1.13 Evaluation des stocks de marchandises**

Ce stock est constitué du matériel d'occasion ayant fait l'objet de reprises.

Il est évalué au coût d'achat composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié selon la date d'entrée en stock selon les pourcentages de dépréciation suivants, sauf cas particuliers qui nécessitent une dépréciation selon la valeur du bien sur le marché :

- stock de moins de 2 ans :	0 %
- stock entre 2 et 3 ans :	50 %
- stock de plus de 3 ans :	100 %

### **2.1.14 Evaluation des stocks de produits finis**

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production composé des coûts matières et du coût de la main d'œuvre.

Ils font l'objet de dépréciations compte tenu des particularités du matériel et des difficultés à trouver un débouché commercial.

### 2.1.15 Evaluation des stocks d'encours de production

Les en-cours de production ont été évalués à partir des coûts matières et de main d'œuvre issus des ordres de fabrication. Ces coûts tiennent compte des charges indirectes de fabrication et de la sous-traitance achetée par le biais de l'application d'un coefficient s'élevant à 1,30.

Les stocks sont valorisés selon la méthode dite « à l'achèvement », la marge est dégagée à la réception de la machine.

### 2.1.16 Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des autres immobilisations financières (269 K€) et des clients douteux (4 999 K€).

### 2.1.17 Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées :

- à 100 % pour les clients faisant l'objet de redressement ou liquidation judiciaires,
- selon le risque estimé en cas de litige
- pour le « Service après-vente » :
  - o à 50 % pour les créances anciennes de 2 à 6 mois,
  - o à 100 % pour les créances de plus de 6 mois.

En K€	Dépréciation début exercice	Augmentation	Diminution	Dépréciation fin exercice
Dépréciation des créances client	3 921	996	506	4 410

### 2.1.18 Effets escomptés non échus

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31/10/2019.

### 2.1.19 Créances en devises

Les créances en devises pour les monnaies hors zone euro sont converties au cours de clôture.

Les taux de conversion retenus sont les suivants :

1 € = 1,1154 USD (dollar américain)

1€ = 1,7359 NZD (dollar néo-zélandais)

1€ = 16,912 ZAR (rand sud-africain)

1 € = 1,6137 AUD (dollar australien)

1 € = 0,8613 GBP (livre sterling)

**2.1.20 Détail des produits à recevoir**

Libellé	Montant (en €)
Fournisseurs – RRR à obtenir	1 124 349
Clients – factures à établir	741 323
Etat – produits à recevoir	/
Intérêts courus sur compte à terme	2 916
<b>TOTAL</b>	<b>1 868 588</b>

**2.1.21 Charges constatées d'avance**

Elles se décomposent de la façon suivante :

	31/10/2019 (en K€)	31/10/2018 (en K€)
Commissions techniques	/	7
Maintenance et entretien	38	10
Taxes foncières	/	3
Commissions commerciales	46	78
Foires et expositions	25	42
Marchandises livrées en novembre	448	726
Locations et crédit-bail	16	2
Frais de télécommunications	/	2
Divers	/	1
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>	<b>870</b>

**2.1.22 Valeurs mobilières de placements**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence. A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements constatée sur l'exercice précédent pour un montant de 4 K€ a été reprise.

## 2.2 Bilan passif

### 2.2.1 Capital

Le capital est composé de 832 500 actions de 8 €. Il s'élève à 6 660 K€. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

### 2.2.2 Variation de la situation nette

	31/10/2018 (en €)	Augmentation	Diminution	31/10/2019 (en €)
Capital	6 660 000			6 660 000
Réserves	15 305 585	4 999 438		19 639 022
Résultat N-1	10 011 088		10 011 088	0
<b>Situation nette avant résultat de l'exercice</b>	<b>21 965 585</b>	<b>3 612 725</b>	<b>7 217 450</b>	<b>26 965 023</b>
<b>Distribution de dividendes :</b>		<b>5 011 650</b>		

### 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Matériel pour l'arboriculture fruitière (MAF), ZA ALBASUD II, Impasse d'athènes, 82000 MONTAUBAN.

### 2.2.4 Provisions réglementées

	Montant au début de l'exercice (en K€)	Dotations (en K€)	Reprise (en K€)	Solde fin d'exercice (en K€)
Amortissement dérogatoire	700	195	166	729

### 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	Montants en €
C3S 2019	95 890
Provision perte de change	23 807
Participation 2019	166 370
Ecart de conversion passif 2019	401 077
Plus-value latente sur VMP	23 070
<b>Total base</b>	<b>710 214</b>
Taux d'imposition (1)	33,33 %
Allègements de la dette future d'impôts	236 738

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Ecart de conversion actif 2019	23 807
Autres dispositions fiscales	0
<b>Total base</b>	<b>23 807</b>
Taux d'imposition (1)	33,33 %
Accroissement de la dette future d'impôts	7 936

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

### 2.2.6 Provisions pour risques et charges

Catégorie	Solde au 31/10/2018 (en k€)	Dotation de l'exercice (en k€)	Reprise de l'exercice (en k€)	Solde au 31/10/2019 (en k€)
Provision pour garantie clients	608	385	608	385
Provision pour litiges commerciaux et prud'homaux	10 463	2 210	7 106	5 567
Provision pour perte de change	35	23	35	24

### 2.2.7 Valorisation des provisions

- Garantie clients : selon des statistiques internes (suivi des garanties mises en œuvre) qui permettent d'extrapoler le risque en fonction du chiffre d'affaires garanti correspondant aux contrats en cours à la clôture.
- Litiges commerciaux : selon le risque évalué par la direction et par les avocats en charge des affaires, à partir des contentieux ou contestations nés antérieurement à la date de clôture.

### 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total (en €)	à 1 an au plus (en €)	entre 1 et 5 ans (en €)	plus de 5 ans (en €)
Emprunts à plus d'un an à l'origine	2 204 446	1 059 344	1 145 103	
Participation bloquée	114 599	114 599		

### 2.2.9 Echéance des autres dettes

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

### 2.2.10 Détail des charges à payer

Libellé	Montant (en €)
Intérêts courus sur emprunts	1 389
Intérêts courus frais bancaires	2 794
Factures non parvenues	8 285 508
Congés payés	385 269
Dettes sociales sur congés payés	159 721
Participation des salariés	166 370
Autres charges de personnel à payer	259 734
Charges sociales sur charges de personnel à payer	23 479
Autres charges fiscales	385 962
Avoirs à établir	319 431
Charges diverses à payer	/
<b>TOTAL</b>	<b>9 989 661</b>

### 2.2.11 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 5 816 K€ au 31/10/2019 et correspondent à des facturations partielles de machines non encore mises en route chez les clients.

### 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée de façon individuelle en fonction de l'ancienneté à la date de départ, et elle tient compte des éléments suivants :

- salaire de base auquel est appliqué un taux de revalorisation (1,50%)
- taux de rotation de l'effectif (rotation lente en l'espèce)
- table de mortalité
- rapport entre ancienneté acquise et ancienneté prévue
- âge de départ à la retraite : 67 ans
- coefficient le plus avantageux entre indemnité légale et indemnité conventionnelle
- taux d'actualisation de 0.64 % (taux Iboxx en vigueur à la date de clôture)

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié, soumis à cotisations sociales au taux moyen constaté sur l'exercice.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 384 148.05 € (soit 270 089.31 € brut et 114 058.74 € de charges patronales) au 31/10/2019.

Depuis l'exercice clos le 31/10/2006, la gestion des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. Il n'y a pas eu de versement sur l'exercice.

Avec les intérêts acquis de l'exercice et compte tenu des frais payés et des remboursements effectués, les montants disponibles au 31/10/2019 s'élèvent à 233 156 €.

## 2.3 Intégration fiscale

### 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés

#### ▪ Répartition de la charge d'impôt sociétés

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal et au taux réduit dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû verser la filiale, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés avant comme pendant l'intégration.

La créance sera exigible au jour de l'exigibilité de l'impôt avec, en cours d'année, versement d'acomptes trimestriels calculés sur la contribution de la filiale au titre de l'exercice précédent et régularisation à l'échéance de la liquidation de l'impôt du groupe.

En cas d'intérêts, de pénalités ou de majoration d'impôts, notamment à la suite de redressement au titre des exercices d'intégration, la créance sera augmentée en conséquence.

#### ▪ Sort de l'économie d'impôt

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

La société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale déficitaire une avance sans intérêt dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable.

### 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe

SA MAF  
ZA ALBASUD II-Bardonies  
Impasse d'Athènes  
82000 MONTAUBAN

### 2.3.3 Impôt supporté par la société

L'impôt comptabilisé par la société s'élève à 5 929 321 €.

En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été identique.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	31/10/2018 (en K€)	%	31/10/2019 (en K€)	%	Evolution (en K€)	Evolution (en %)
Machine France	17 489	19,3%	19 306	19,8%	1 817	10,4%
Machine Export	37 162	41,1%	27 625	28,3%	- 9 537	-25,7%
Machine filiale	28 843	31,9%	43 797	44,9%	14 954	51,8%
S.A.V et pièce	4 305	4,8%	4 328	4,4%	23	0,5%
Occasion + déchet	191	0,2%	189	0,2%	- 2	-1,0%
Ports facturés	1 172	1,3%	1 158	1,2%	- 14	-1,2%
Prestation filiale	339	0,4%	195	0,2%	- 144	-42,5%
Location immobilisation France	912	1,0%	932	1,0%	20	2,2%
<b>Total C.A.</b>	<b>90 413</b>	<b>100%</b>	<b>97 530</b>	<b>100,0%</b>	<b>7 115</b>	<b>-5,3%</b>

## 3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de + 367 K€ de l'exercice comprend les éléments principaux suivants :

Amortissement dérogatoire (net : dotations-reprises)	- 29 K€
Dotation aux provisions nettes de reprises	+ 514 K€
Dotation amortissement exceptionnel immobilisation	- 115 K€
Moins-value de cession d'immobilisations	- 2 K€
Quote part de reprise de subvention	+ 42 K€
Pénalités et amendes	- 16 K€
Débit et pénalités perçus	+ 11 K€
Autres produits exceptionnels de gestion	+ 0 K€
Rappel d'impôt	-240 K€
Autres charges exceptionnelles de gestion	- 38 K€
<b>Total</b>	<b>+ 127 K€</b>

## 3.3 Crédits d'impôt

### 3.3.1 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

La société bénéficie d'un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi s'élevant à 13 611 €. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en crédit d'impôt.

Au bilan, il a été comptabilisé au compte « Compte Courant MAF SA » pour un montant de 82 432 € correspondant au CICE de l'année 2018. Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

### 3.3.2 Crédit d'Impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 454 510 € au titre de l'exercice 2018, comptabilisé au débit du compte « Compte Courant MAF SA ».

### 3.4 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice 2019, s'élève à 49 salariés.

### 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 36 K€ HT.

## 4 Engagements

### 4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.2.13	- Engagement pris en matière de retraite

### 4.2 Engagements financiers

▪ **Engagements reçus :**

- Garantie de type Crédoc concernant trois clients à hauteur de : 664 K€

▪ **Engagements donnés :**

- Garantie de paiement au profit de Total : 10 K€  
- Garantie de paiement auprès des Douanes 13 K€  
- Garantie Coface / Equivalente détenue auprès de HSBC : 743 K€  
- Garantie BECM : 3 000 K€

Ces engagements ont été accordés par les banques sous réserve que MAF Agrobotic s'engage, consécutivement à leur demande, à effectuer les paiements qui auraient été demandés à celles-ci par les tiers concernés.

**MAF AGROBOTIC**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 6 660 000 euros  
Siège social : Impasse d'Athènes Zac Albasud II - Bardonies  
82000 MONTAUBAN  
414 127 605 RCS MONTAUBAN

---

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 AVRIL 2020**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019**

**DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 11 772 615,74 euros de la manière suivante :

**Origine**

Résultat de l'exercice 11 772 615,74 euros

**Affectation**

Aux autres réserves, soit 11 772 615,74 euros

**Total** **11 772 615,74 euros** **11 772 615,74 euros**

**Rappel des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Dividendes éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI
31 octobre 2018	-	5 011 650 euros
31 octobre 2017	-	3 604 725 euros
31 octobre 2016	-	4 037 625 euros
Décision du 02.12.2016 Distribution exceptionnelle	-	3 496 500 euros

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Stéphane BLANC

Le Président

